

ETUDE DE CAS CLIENT

Rénovation maison dans les Yvelines

Mr HENRY



Ce document présente une étude de cas client du cabinet MYCOURTIS®.

MYCOURTIS SARL : Cabinet de Consulting et Gestion de Projets.

17 rue du Colisée 75008 PARIS.

Email : contact@mycourtis.com / Site web : www.mycourtis.com

1 sur 6

Sommaire

I- Présentation du contexte :	3
II- La problématique :	3
III- La réponse apportée :	4
a- Ouverture d'un nouveau projet :	4
b- Analyse du projet :	4
c- Présentation des entreprises :	4
d- Démarrage des travaux :	5
e- Enquête de satisfaction finale :	5
IV- Résultats :	5
V- A propos du cabinet MYCOURTIS® :	6



Ce document présente une étude de cas client du cabinet MYCOURTIS®.

MYCOURTIS SARL : Cabinet de Consulting et Gestion de Projets.

17 rue du Colisée 75008 PARIS.

Email : contact@mycourtis.com / Site web : www.mycourtis.com

2 sur 6

I- Présentation du contexte :

Mr HENRY est un particulier qui habite une ancienne maison R+1 dans les Yvelines avec sa femme et ses enfants et qui souhaite rénover intégralement son bien de manière à le vendre ou le louer. Il a pour projet de partir à l'étranger pour développer son activité entrepreneuriale sous 6 à 12 mois maximum.

La maison est effectivement difficilement vendable ni même louable car elle est vétuste et pas du tout aux normes.

En effet, il faut refaire :

- toute l'électricité (mise aux normes NF C 15-100).
- la plomberie (changer les chauffages et toute la tuyauterie).
- les WC et SDB à revoir complètement.
- la cuisine à changer intégralement.
- les revêtements de mur, sol et plafond.
- les escaliers à renforcer puis peindre et vernir.
- les fenêtres et porte principale à restaurer.
- Eléments de décoration (miroiterie, etc...).
- Une dalle béton à réaliser dans le jardin avec pose de balustrade.
- Etc,...

Mr HENRY souhaite démarrer les travaux rapidement car selon lui il aurait déjà perdu beaucoup de temps à chercher des entreprises sans aucun résultat probant. A noter qu'il travaille beaucoup et n'a pas non plus le temps nécessaire pour s'occuper de ce projet en permanence.

II- La problématique :

Face à cette situation, Mr HENRY a décidé de contacter notre cabinet de consulting en travaux MYCOURTIS®. Il nous a exposé la situation en nous fournissant les plans de sa maison, son budget à ne pas dépasser et surtout son planning serré. Il souhaitait faire la totalité des travaux de manière qualitative (bien entendu) et sous un délai de 8 à 10 semaines maximum.

En toute confiance, il nous a demandé de l'accompagner dans son projet jusqu'à la fin des travaux.



Ce document présente une étude de cas client du cabinet MYCOURTIS®.

MYCOURTIS SARL : Cabinet de Consulting et Gestion de Projets.

17 rue du Colisée 75008 PARIS.

Email : contact@mycourtis.com / Site web : www.mycourtis.com

3 sur 6

III- La réponse apportée :

Tout d'abord, nous avons été honoré de pouvoir prendre en charge le projet de Mr HENRY. Il a été honnête et sincère et nous a donné tous les éléments nécessaires pour un démarrage de projet dans les règles de l'art. Il nous a par ailleurs communiqué en toute transparence les devis dont il disposait déjà.

a- Ouverture d'un nouveau projet :

De notre côté, nous avons rapidement mis en place une **méthode rigoureuse** qui a fait ses preuves, **appelée méthode MYCOURTIS®**.

b- Analyse du projet :

Nous avons recueilli auprès du client et de sa femme tous les éléments nécessaires comme par exemple les plans détaillés de la maison, les photos, le cahier des charges précis c'est-à-dire la formulation par écrit de tout ce qu'il souhaite réaliser, le budget à ne pas dépasser, le planning à respecter et enfin toutes les informations de type organisationnelles qui sont aussi très importantes lors de l'ouverture d'un projet de cette nature.

c- Présentation des entreprises :

Etant donné que nous sommes en contrat avec des entreprises de bâtiment qui font parti du réseau MYCOURTIS® et que nous avons au préalable le budget à ne pas dépasser, que nous connaissions la nature des travaux à réaliser,... nous nous sommes orienté vers l'entreprise adéquate qui sera capable de **répondre parfaitement à cette demande**.

Rappelons que nous avons sélectionné (au préalable) nos entreprises avec rigueur. **Les entreprises doivent répondre à des critères précis comme par exemple :**

- Etre obligatoirement inscrit au registre du commerce ou des métiers.
- Avoir obligatoirement une assurance décennale et responsabilité civile.
- Pratiquer impérativement des tarifs justes (tarifs du marché).
- Ne jamais quitter le chantier tant qu'il n'est pas terminé.
- Ne jamais faire de dépassement de devis (hors travaux supplémentaires).
- Accepter une enquête de satisfaction en fin de chaque chantier.
- Protéger les biens du client et laisser le chantier propre à la fin des travaux.
- Fournir des conseils au client tout au long du chantier.
- Enfin, Honnêteté, Fiabilité et Disponibilité sont de rigueur.

Voir l'ensemble de ces critères sur notre site à la rubrique [FAQ](#).



Ce document présente une étude de cas client du cabinet MYCOURTIS®.

MYCOURTIS SARL : Cabinet de Consulting et Gestion de Projets.

17 rue du Colisée 75008 PARIS.

Email : contact@mycourtis.com / Site web : www.mycourtis.com

d- Démarrage des travaux :

Nous avons présenté et commenté à Mr HENRY le devis en bonne et due forme validé par nos soins. Ce devis intègre toutes les mentions obligatoires et résume toutes les activités poste par poste avec le prix des fournitures et le prix de la main d'œuvre. Pour rappel, nous sommes très vigilants et nous prêtons une attention toute particulière au devis qui doit **éviter toute ambiguïté avant, pendant et même après les travaux**. Une fois ce travail technique effectué avec succès, nous avons eu la signature du client sans aucune réserve.

Notre société de bâtiment tous corps d'état a démarré les travaux rapidement en suivant les consignes obligatoires de protection de chantier en particulier les meubles, effets personnels, objets précieux, lampes, objets High-tech, etc...

Durant la phase des travaux, nous avons réalisé une **pré-enquête de satisfaction à mi-chantier** environ. Le client nous a remonté tout ce qu'il souhaitait modifier et la nature des travaux supplémentaires. Nous avons donc réalisé un devis annexe que nous lui avons soumis. Ce qu'il a accepté sans réserve puisque nos tarifs sont toujours remisés et justes.

Notre société partenaire a su prendre à bras le corps le projet de Mr HENRY et s'est beaucoup investie de manière durable et efficace. Je rappelle ici que **l'honnêteté et la sincérité du client a joué un rôle prépondérant** dans ce projet qui a décuplé les performances de l'entreprise.

e- Enquête de satisfaction finale :

A la fin du chantier, nous avons réalisé une enquête de satisfaction qui met fin au projet. La famille HENRY a rempli notre **enquête de satisfaction finale** de manière très agréable et a félicité d'une part les artisans de l'entreprise et d'autres part le consultant travaux du cabinet MYCOURTIS®.

IV- Résultats :

Le client, sa famille, l'entreprise de bâtiment partenaire et nous même **avons tous été ravis de voir le résultat des travaux**. La maison a effectivement **changé de look**. La **SDB et la cuisine toutes neuves sont devenues magnifiques**. Les revêtements de sols, murs et plafonds donnent du **caché**, du **modernisme** et beaucoup plus de luminosité à la maison. Enfin, les chauffages et la mise aux normes totale de l'électricité donnent un **confort inégalé** au bien immobilier qui peut de suite se vendre ou se louer.

Les travaux ont été finalement terminés sous 7 semaines. Il y a eu un léger retard (environ une semaine) causé par la livraison de la cuisine. Au niveau budget, le



Ce document présente une étude de cas client du cabinet MYCOURTIS®.

MYCOURTIS SARL : Cabinet de Consulting et Gestion de Projets.

17 rue du Colisée 75008 PARIS.

Email : contact@mycourtis.com / Site web : www.mycourtis.com

5 sur 6

client a réglé une facture de 48 271€ TTC pour l'ensemble des travaux (fournitures et poses comprises). Notre prestation de service ne lui a rien coûté. En effet, c'est notre **société partenaire qui règle nos honoraires**.

Rappel, **nos honoraires ne sont jamais surfacturés au client**. Ils sont une toute petite partie du bénéfice de nos entreprises partenaires. En somme, pour le client c'est totalement transparent.

V- A propos du cabinet MYCOURTIS® :

MYCOURTIS® est un **cabinet de consulting et de gestion de projets**. Son rôle est de mettre en relation les entreprises du bâtiment (partenaires du réseau MYCOURTIS®) avec les porteurs de projets qui souhaitent réaliser des travaux de l'habitat, de locaux commerciaux et bureaux. Nous apportons aux demandeurs de travaux une assistance durant toute la durée du chantier et nous gérons également du début le projet de manière organisationnelle.

Notre prestation est clé en main et 100% gratuite pour vous !

CONVAINCU ?

Vous avez vous aussi un projet de rénovation de l'habitat, faites appel au cabinet MYCOURTIS®.

Vous êtes entre de bonnes mains...

Pour toutes questions, contactez votre consultant MYCOURTIS®

Tél : 01 85 09 91 73

Email : contact@mycourtis.com

Cliquez ci-dessous pour demander un devis travaux gratuit :
<https://goo.gl/K713dm>



Ce document présente une étude de cas client du cabinet MYCOURTIS®.

MYCOURTIS SARL : Cabinet de Consulting et Gestion de Projets.

17 rue du Colisée 75008 PARIS.

Email : contact@mycourtis.com / Site web : www.mycourtis.com